SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

LYCEE POLYVALENT HECTOR BERLIOZ

CAP MIT

Monteur en Installations Thermiques

UN ATELIER FLAMBANT NEUF ET ADAPTÉ AUX EXIGENCES DU MÉTIER ET DE LA FORMATION

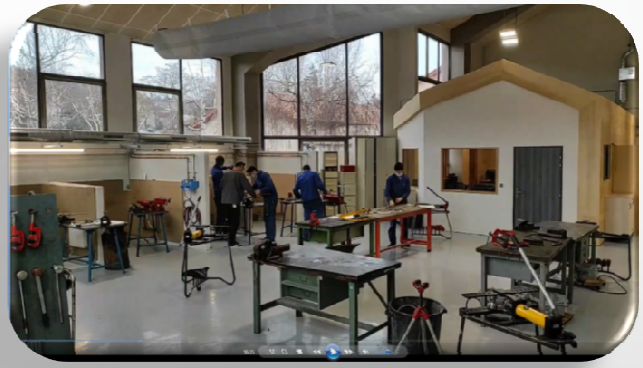

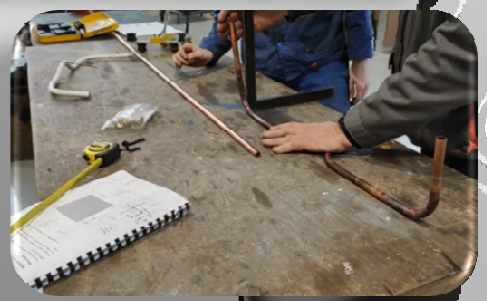

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Monteur en Installation Thermique - MIT

Niveau

Diplôme de Niveau V

Descriptif

Le titulaire du CAP MIT installe et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il raccorde des appareils à des réseaux transportant énergie ou fluide.

Les objectifs finaux : un CAP IT doit être capable de :

- Lire des plans et des notices techniques
- Poser des radiateurs, des planchers chauffants, des générateurs, des chaudières, des panneaux solaires, des diffuseurs d'air climatisé, de la VMC, des émetteurs de chaleur...
- Tracer, réaliser les percements et poser les éléments
- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques
- Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques (cintrage, soudure)
- Effectuer des travaux de finition (peinture, calorifuge, raccords de plâtre, de mortier de ciment...)
- Réparer ou rénover des matériels existants
- Régler et entretenir les brûleurs des chaudières
- Mettre en pression, contrôler et purger les circuits (air, eau, gaz, fioul...)
- Mettre en service le système et entretenir les équipements
- Changer une ou des pièces d'une installation de chauffage
- Procéder au tri sélectif des déchets de chantier

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

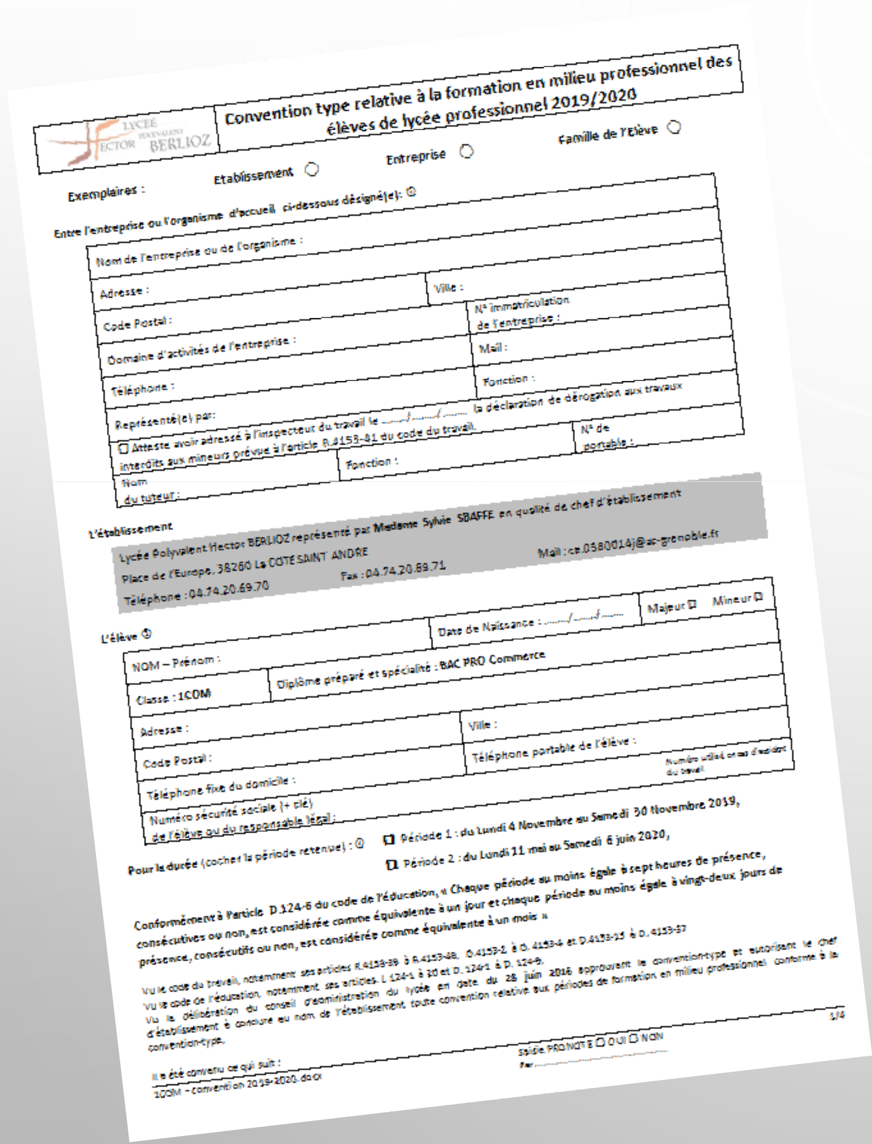
Lycée Polyvalent Hector BERLIOZ

Convention type relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel 2019/2020

Exemplaires : Etablissement ◯ Entreprise ◯ Famille de l'élève ◯

Entre l'entreprise ou l'organisme d'accueil ci-dessous désigné(e) : ①

Nom de l'entreprise ou de l'organisme :

Adresse : | Ville :

Code Postal : | N° immatriculation de l'entreprise :

Domaine d'activités de l'entreprise : | Mail :

Téléphone : | Fonction :

Représenté(e) par :

☐ Atteste avoir adressé à l'inspecteur du travail le ……/……/…… la déclaration de dérogation aux travaux interdits aux mineurs prévue à l'article R.4153-41 du code du travail.

Nom du tuteur : | Fonction : | N° de portable :

L'établissement

Lycée Polyvalent Hector BERLIOZ représenté par Madame Sylvie SBAFFE en qualité de chef d'établissement

Place de l'Europe, 38260 La COTE SAINT ANDRE | Mail : ce.0380014j@ac-grenoble.fr

Téléphone : 04.74.20.69.70 | Fax : 04.74.20.69.71

L'élève ②

NOM – Prénom : | Date de Naissance : ……/……/…… | Majeur ☐ | Mineur ☐

Classe : 1COM | Diplôme préparé et spécialité : BAC PRO Commerce

Adresse : | Ville :

Code Postal : | Téléphone portable de l'élève :

Téléphone fixe du domicile :

Numéro sécurité sociale (+ clé) de l'élève ou du responsable légal :

Pour la durée (cocher la période retenue) : ③ ☐ Période 1 : du Lundi 4 Novembre au Samedi 30 Novembre 2019, ☐ Période 2 : du Lundi 11 mai au Samedi 6 juin 2020,

Conformément à l'article D.124-6 du code de l'éducation, « Chaque période au moins égale à sept heures de présence, consécutives ou non, est considérée comme équivalente à un jour et chaque période au moins égale à vingt-deux jours de présence, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois »

Vu le code du travail, notamment ses articles R.4153-39 à R.4153-48, D.4153-2, à D.4153-4 et D.4153-15 à D.4153-37

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.124-1 à 20 et D.124-1 à D.124-9,

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée en date du 28 juin 2016 approuvant la convention-type et autorisant le chef d'établissement à conclure au nom de l'établissement toute convention relative aux périodes de formation en milieu professionnel conforme à la convention-type.

Il a été convenu ce qui suit :

1COM – convention 2019-2020.docx | 1/4

CAP :

14 semaines sur les 2 années de formation

Une de 3 semaines + une de 4 semaines chaque année.

Pendant ces périodes, l'élève découvre et participe à la vie professionnelle de l'entreprise.

Apprentissage

Apprentissage possible* dans toutes les classes de Terminales CAP

* classe en mixité de public (scolaires et apprentis)
conditions d'accès : priorité sera donnée aux élèves ayant suivi le début de scolarité dans l'établissement

Formation Rémunérée
Réelle Expérience Professionnelle

académie Grenoble GRETA NORD ISÈRE FORMEZ-VOUS A DEMAIN

CFA fipag

LYCEE POLYVALENT HECTOR BERLIOZ

ENSEIGNEMENTS EN CAP

LYCEE POLYVALENT HECTOR BERLIOZ

Enseignements généraux :

- Français
- Histoire géographie
- Education Moral et Civique
- Mathématiques - Sciences
- LV : anglais
- Arts appliqués et culture artistique
- Education Physique et Sportive

Enseignements professionnels :

- Enseignement professionnel
- EP et Français en co-intervention
- EP et Mathématiques en co-intervention
- Réalisation d'un chef d'œuvre
- Prévention Santé Environnement

- Consolidation, Accompagnement Personnalisé, Orientation

31h hebdo sur 2 ans

CAP MIT : Monteur en Installations Thermiques : 12 élèves par classe

	Unités	Coef	Modes	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES				
Épreuve EP1 : Etude et préparation d'une intervention **= Préparation d'un futur chantier avec doc tech.**	**UP.1**	**4**	**CCF**	**3H**
Épreuve EP2 : Réalisation d'ouvrages courants **= Réalisation d'une partie d'une installation en atelier d'atelier**	**UP.2 lycée** **+** **UP.2 entreprise**	**8 + 1 (PSE)**	**CCF**	**16H**
Épreuve EP3 : Réalisation de travaux spécifiques **= Mise en service, contrôle, maintenance**	**UP.3 Lycée** **+** **UP.3 entreprise**	**2**	**CCF**	**3H**
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
EG 1 : Expression française	**UG.1**	**2**	**Ponct écrite**	**2h**
EG 2 : Mathématiques-Sciences Physiques	**UG.2**	**2**	**Ponct écrite**	**2h**
EG 3 : Vie sociale et professionnelle	**UG.3**	**1**	**Ponct écrite**	**1h**
EG 4 : Education physique et sportive	**UG.4**	**1**	**CCF**	**-**
EF 1 : Epreuve de langue vivante (1)	**UF.1**	1	**Ponct orale**	**20 min**

Après le CAP ?

- VIE ACTIVE

- AUTRE CAP EN 1 AN

- POURSUITES D'ÉTUDES « POSSIBLES » :

➢ MENTION COMPLÉMENTAIRE (1an)

> Maintenance en équipement thermique individuel

> Technicien en énergies renouvelables option b énergie thermique

➢ BAC PROFESSIONNEL (2 ans en scolaire ou alternance)

TISEC TMSEC TFCA

➢ BREVET PROFESSIONNEL (2 ans en alternance)

MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

A bientôt avec nous !

LYCEE POLYVALENT HECTOR BERLIOZ

académie Grenoble

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes